

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEOUX

Délibération 2024/23

Portant sur la demande de Mme Carneiro Emilie pour une participation financière au voyage scolaire de son enfant scolarisé au collège d'Aubusson

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 10	- Exprimés : 9
- Présents : 9	- Pour : 9
- Représentés : 1	- Contre : 0
- Votants : 9	- Abstention : 0

Date de la convocation : 16/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-trois du mois de mai, à 20h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de Pascal Mérigot

Présents : CHAZAL Michel, FOURNET Denis, MERIGOT Pascal, MUNNÉ Sylvie, LANNEAU Guy, VAISSET Frédéric, MILLET Sandra, MERIGOT Sylvie, CARNEIRO EMILIE

Absents : -

Excusés : -

Pouvoirs : MILLET Sandra à MUNNE Sylvie

Secrétaire de Séance : MOREIRA CARNEIRO Emilie

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'une demande de participation au financement du voyage scolaire d'une élève du collège d'Aubusson résidant sur la commune a été adressé au conseil municipal par Mme Emilie Moreira Carneiro.

Mme Moreira Carneiro faisant parti du conseil municipal sort de la pièce pour la délibération.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- D'attribuer à Mme Moreira-Carneiro (parent de Moreira-Carneiro Eline), domiciliée 5 rue du Maréchal Ferrand sur notre commune, la somme de 50€
- D'imputer cette dépense au compte 65748 du budget principal 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie Conforme

Pour le Maire,
Le premier adjoint Guy LANNEAU

